

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2023

Sciences économiques et sociales

JOUR 2

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou l'épreuve composée.

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Comment peut-on expliquer la mobilité sociale ?

DOCUMENT 1

Décomposition de la mobilité sociale observée des hommes par rapport à leur père (en %)

	1977	1985	1993	2003	2015
Immobilité sociale	36,2	33,8	32,6	33,6	34,8
Mobilité sociale observée	63,8	66,2	67,4	66,4	65,2
- Dont mobilité non verticale ¹	33,2	31,9	27,4	24,7	22,6
<i>Mobilité de statut</i>	30,8	29,7	26,0	23,8	21,9
<i>Mobilité horizontale</i>	2,4	2,2	1,4	0,9	0,8
- Dont mobilité verticale ²	30,6	34,3	40,0	41,7	42,6
<i>Mobilité ascendante</i>	23,5	26,6	30,3	30,8	27,6
<i>Mobilité descendante</i>	7,2	7,7	9,7	10,9	15,0
Part de la mobilité structurelle dans la mobilité sociale observée (en %)	39,6	35,5	32,8	33,4	24,2

Champ : France métropolitaine, hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans.

Source : INSEE Première, 2019.

¹ La mobilité sociale est dite non verticale lorsqu'elle a lieu entre des catégories socioprofessionnelles difficilement hiérarchisables ; elle correspond soit à une mobilité de statut entre une catégorie de salariés et une catégorie de non-salariés, soit à une mobilité horizontale entre des catégories de non-salariés.

² La mobilité verticale correspond aux trajectoires entre catégories salariées.

DOCUMENT 2

Diplôme le plus élevé obtenu selon le diplôme des parents et l'origine sociale en 2014-2015 (en %)

	Diplôme le plus élevé des parents			Catégorie socioprofessionnelle du père	
	Peu ou pas de diplôme ¹	Diplôme du secondaire	Diplôme du supérieur	Employé ou ouvrier	Cadre, profession intellectuelle supérieure ou profession intermédiaire
Aucun diplôme, certificat d'études primaires ou brevet des collèges	23,9	8,2	3,8	17,9	5,4
CAP, BEP ou équivalent ²	27,0	21,0	5,4	28,6	10,3
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	21,7	25,9	12,7	23,0	18,9
Diplôme du supérieur court (niveau bac +2)	14,6	22,0	20,3	16,0	23,2
Diplôme de niveau bac +3 ou bac +4	8,1	12,9	23,7	9,2	19,1
Diplôme de niveau bac +5 ou plus	4,8	10,0	34,1	5,4	23,2
Ensemble	100	100	100	100	100

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 25 à 44 ans.

Source : France, portrait social, INSEE Références, 2021.

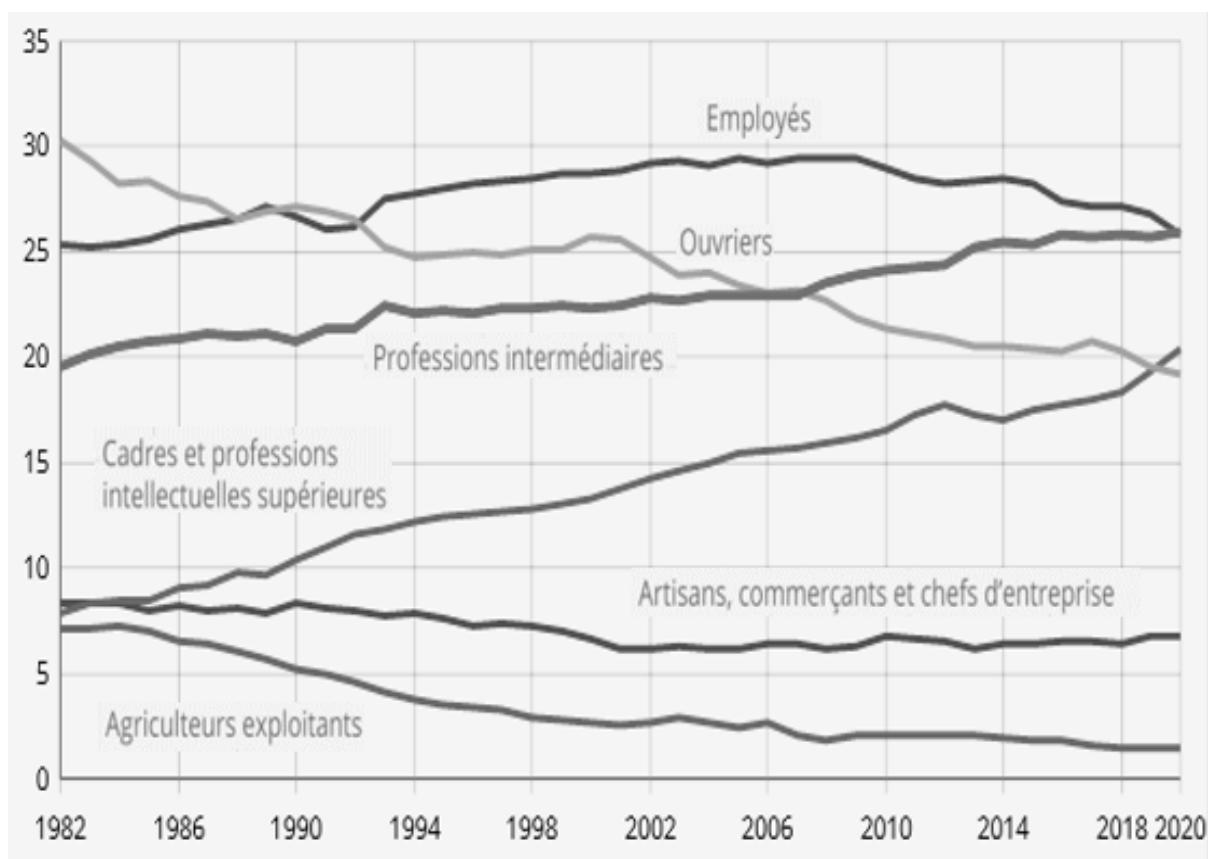
Lecture : 23,9 % des personnes de 25 à 44 ans dont les parents ont peu ou pas de diplôme n'ont elles-mêmes aucun diplôme ou seulement le certificat d'études primaires ou le brevet des collèges en 2014-2015.

¹ Les parents n'ont pas de diplôme ou ont le certificat d'études primaires ou le brevet des collèges.

² CAP : Certificat d'aptitude professionnelle ; BEP : Brevet d'études professionnelles.

DOCUMENT 3

Catégorie socioprofessionnelle des personnes en emploi de 1982 à 2020 (en %)



Champ : France hors Mayotte.

Source : INSEE Références, 2021.

DOCUMENT 4

Revenu disponible, niveau de vie¹ et pauvreté selon la configuration familiale et le nombre d'enfants en 2018

	Revenu disponible moyen du ménage (en euros)	Niveau de vie ¹ médian des individus du ménage (en euros)	Taux de pauvreté (en %)
Famille monoparentale avec un enfant	28 060	17 670	22,7
Famille monoparentale avec deux enfants ou plus	31 100	13 930	41,8
Couple avec un enfant	52 360	24 280	9,1
Couple avec deux enfants	58 180	22 730	9,6
Couple avec trois enfants ou plus	57 670	17 640	23,3

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : INSEE, *Revenus et patrimoine des ménages*, 2021.

¹ Le niveau de vie correspond au revenu disponible des ménages, rapporté au nombre d'unités de consommation, c'est-à-dire en tenant compte de la taille et de la composition des ménages.

² Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, fixé à 60 % du niveau de vie médian.

ÉPREUVE COMPOSÉE

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Montrez comment les droits de propriété influent sur la croissance économique.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Utilisation d'Internet et pratiques culturelles selon le sexe et l'âge en 2018-2019 (part en %)

	Femmes	Hommes	16-24 ans	25-39 ans	40-59 ans	60 ans ou plus	Ensemble
Part des personnes ayant utilisé Internet au cours des trois derniers mois							
Tous les jours ou presque	70	73	93	90	78	43	71
Au moins une fois par semaine	9	9	3	6	11	12	9
Moins d'une fois par semaine	8	7	4	3	7	12	7
Jamais	13	11	1	1	4	33	12
Part des personnes ayant au moins une fois dans l'année...							
été au cinéma	64	60	83	74	65	42	62
assisté à un spectacle vivant (concert, théâtre, etc.)	51	46	52	54	54	38	49
visité un musée, une exposition ou un monument historique	43	43	45	46	47	37	43
Part des personnes ayant lu un livre (hors bande dessinée) dans l'année							
Au moins un livre	71	53	58	60	65	62	62
Dont au moins six livres	43	27	29	30	36	40	35

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en ménage ordinaire.

Source : France, portrait social, INSEE, 2021.

Questions :

1. À l'aide des données du document, vous montrerez que la pratique de la lecture est corrélée à l'âge et au sexe. (2 points)
2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez que la position dans le cycle de vie est un facteur de structuration et de hiérarchisation de l'espace social. (4 points)

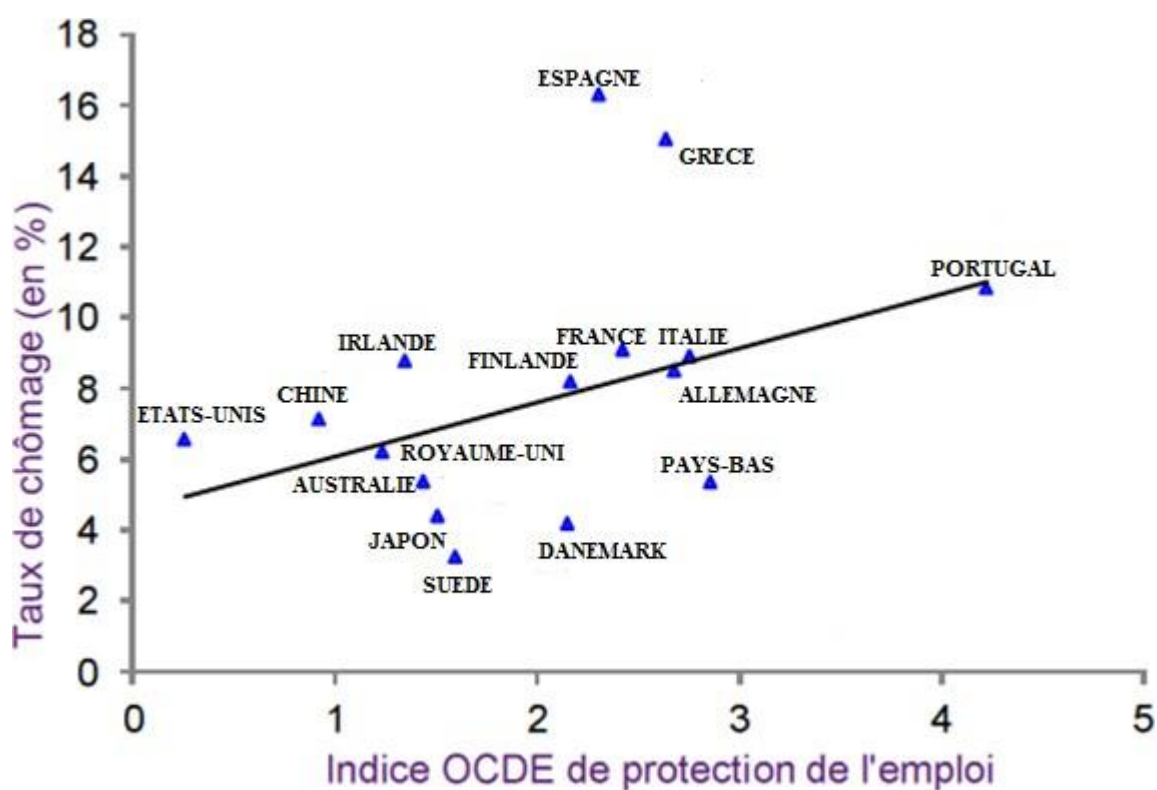
Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les institutions ont des effets positifs et négatifs sur le chômage structurel.

DOCUMENT 1

Indice de protection de l'emploi et taux de chômage en % (moyenne 2002-2016)



Source : « Protection de l'emploi et chômage », *Flash Économie*, Natixis, 18 avril 2016.

Note : L'indice OCDE de protection de l'emploi mesure les procédures et les coûts qu'impliquent le licenciement et le recrutement de travailleurs. Il varie de 0 à 6 (6 étant le plus haut niveau de protection).

DOCUMENT 2

Quand on introduit ou augmente le salaire minimum, [...] certaines entreprises embaucheront moins qu'elles ne l'auraient fait (ou suppriment des emplois) - c'est enquelque sorte l'effet direct coût du travail [...].

Des études [...] qui ont analysé de façon approfondie une grande chaîne de distribution, ont pu déceler dans certains cas un effet positif des hausses du salaire minimum en termes d'incitation, ce qui renvoie au mécanisme de « salaire d'efficience » selon lequel le salaire peut avoir un effet positif sur la productivité. Mais les entreprises peuvent aussi essayer d'accroître la productivité face à une augmentation du salaire minimum simplement en exigeant davantage de leurs salariés : en intensifiant le travail (accroissement des cadences, réduction des temps de pause), en fixant des objectifs plus exigeants, etc. C'est ce que constatent par exemple les auteurs d'une étude comparative de l'impact du salaire minimum dans les *fast-foods* en Alabama et en Géorgie.

De façon plus positive, une augmentation du salaire minimum peut inciter les entreprises à accroître la productivité de leurs salariés en les formant davantage. Cela suppose que les entreprises n'essayent pas de compenser une hausse du salaire minimum par des baisses de dépense de formation.

Source : Jérôme GAUTIE, *Le salaire minimum et l'emploi*, 2020.

DOCUMENT 3

Compte tenu du fait que la mobilité est particulièrement basse chez les femmes avec enfants, il nous semble qu'une piste intéressante consisterait à renforcer les aides à la garde d'enfants. [...] Des partenariats avec des haltes-garderies où un parent aurait la possibilité de déposer son enfant le temps d'aller passer un entretien d'embauche pourraient constituer une solution d'urgence décisive pour l'avenir professionnel du parent [...].

Les analyses des zones franches urbaines (ZFU) françaises suggèrent aussi une efficacité limitée des politiques de l'emploi très géographiquement ciblées. Les ZFU ont été créées en 1996. Ce sont des zones où se concentrent les problèmes de pauvreté et de chômage et dans lesquelles les entreprises de moins de 50 employés bénéficient pendant au moins cinq ans d'exemptions¹ fiscales et d'exonérations de cotisations sociales. Ces incitations ont eu un effet globalement positif sur l'emploi local grâce à l'implantation de nouvelles entreprises, mais, dans les zones voisines, l'emploi a diminué [...].

Les politiques locales d'incitation fiscale à la création d'emplois gagneraient probablement à être couplées à des programmes de formation intensive des chômeurs locaux.

Source : Alexandra ROULET, *Améliorer les appariements sur le marché du travail*, 2018.

¹ Dispenses de payer des impôts.